

**AUCUNE AUTORITÉ EN VALEURS MOBILIÈRES NE S’EST PRONONCÉE SUR LA QUALITÉ DE CES PARTS ET TOUTE PERSONNE QUI DONNE À ENTENDRE LE CONTRAIRE COMMET UNE INFRACTION.**

**LE FONDS ET LES TITRES DU FONDS OFFERTS AUX TERMES DU PRÉSENT DOCUMENT NE SONT PAS INSCRITS AUPRÈS DE LA SECURITIES AND EXCHANGE COMMISSION DES ÉTATS-UNIS ET NE SONT VENDUS AUX ÉTATS-UNIS QU’AUX TERMES DE DISPENSES D’INSCRIPTION.**

**MODIFICATION N° 1 DATÉE DU 10 MARS 2023**

**APPORTÉE AU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ DATÉ DU 27 MAI 2022**

**(le prospectus simplifié)**

Fonds collectif d’actions de marchés émergents GPPMD (parts de série A, de série I, de série F et de série D)

**(le Fonds)**

**1. INTRODUCTION**

Le prospectus simplifié est par les présentes modifié de la façon décrite dans la présente modification n° 1. À moins d’indication contraire expresse, les expressions utilisées dans la présente modification n° 1 ont le sens qui leur est donné dans le prospectus simplifié.

Le 10 mars 2023, Gestion financière MD inc. (le **gestionnaire**) a décidé de nommer Pzena Investment Management, LLC à titre de sous-conseiller en placement supplémentaire du Fonds collectif d’actions de marchés émergents GPPMD.

Le prospectus simplifié est modifié par les présentes pour refléter le changement mentionné ci-dessus dans les rubriques indiquées ci-après.

**2. NOMINATION D’UN SOUS-CONSEILLER EN PLACEMENT**

- a) Les renseignements présentés à la page 3 sous le titre « Sous-conseillers » relativement au Fonds collectif d’actions de marchés émergents GPPMD sont modifiés par l’ajout de ce qui suit comme troisième puce :
- Aux termes d’une entente datée du 10 mars 2023, Pzena Investment Management, LLC (New York, New York)
- b) Le tableau de la page 3 contenant des renseignements sur les représentants aux fins de la signification des sous-conseillers qui résident à l’extérieur du Canada est modifié par l’ajout de la rangée suivante directement sous Grantham, Mayo, Van Otterloo & Co. LLC :

Pzena Investment Management, LLC	Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L Bay Adelaide Centre, East Tower 22, rue Adelaide Ouest Toronto (Ontario) M5H 4E3
----------------------------------	---

- c) Les rangées suivantes sont ajoutées au tableau intitulé « Sous-conseillers » qui commence à la page 4 directement sous Grantham, Mayo, Van Otterloo & Co. LLC :

<b>Pzena Investment Management, LLC</b>		
Rakesh Bordia	Directeur et gestionnaire de portefeuille	Cogestionnaire de portefeuille ayant la responsabilité conjointe de la prise de toutes les décisions de placement
Caroline Cai	Directrice principale, chef de la direction et gestionnaire de portefeuille	Cogestionnaire de portefeuille ayant la responsabilité conjointe de la prise de toutes les décisions de placement
Allison Fisch	Directrice principale, présidente et gestionnaire de portefeuille	Cogestionnaire de portefeuille ayant la responsabilité conjointe de la prise de toutes les décisions de placement
Akhil Subramanian	Directeur et gestionnaire de portefeuille	Cogestionnaire de portefeuille ayant la responsabilité conjointe de la prise de toutes les décisions de placement

- d) Le contenu de la sous rubrique « Sous-conseillers » à la rubrique « Détails du Fonds » est remplacé intégralement par ce qui suit :

Axiom Investors LLC, de Greenwich (Connecticut), Grantham, Mayo, Van Otterloo & Co. LLC, de Boston (Massachusetts) et Pzena Investment Management, LLC de New York (New York).

## **QUELS SONT VOS DROITS?**

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous confère un droit de résolution à l'égard d'un contrat de souscription de titres d'OPC, que vous pouvez exercer dans les 2 jours ouvrables de la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou un droit d'annulation de toute souscription que vous pouvez exercer dans les 48 heures de la réception de la confirmation de votre ordre de souscription.

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous permet également de demander la nullité d'un contrat de souscription de parts ou d'actions d'un OPC et un remboursement, ou des dommages-intérêts, si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses sur l'OPC. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois de la province ou du territoire pertinent.

Pour plus d'information, on se reportera à la législation en valeurs mobilières de la province ou du territoire pertinent et on consultera éventuellement un avocat.

**ATTESTATION DU FONDS, DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR**

**du fonds suivant :**

**FONDS COLLECTIF D' ACTIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS GPPMD**

La présente modification n° 1 datée du 10 mars 2023, avec le prospectus simplifié daté du 27 mai 2022, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

EN DATE du 10 mars 2023

*« Pamela Allen »*

\_\_\_\_\_  
Pamela Allen  
Cheffe de la direction  
Gestion financière MD inc.

*« Rob Charters »*

\_\_\_\_\_  
Rob Charters  
Chef des finances  
Gestion financière MD inc.

**Au nom du conseil d'administration de  
Gestion financière MD inc., à titre de fiduciaire, de gestionnaire et de promoteur du Fonds**

*« Alex Besharat »*

\_\_\_\_\_  
Alex Besharat  
Administrateur

*« Brent Currie »*

\_\_\_\_\_  
Brent Currie  
Administrateur

**ATTESTATION DU PLACEUR PRINCIPAL**

**DU FONDS SUIVANT :**

**FONDS COLLECTIF D' ACTIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS GPPMD (parts de série I, de série F et de série D seulement)**

À notre connaissance, la présente modification n° 1 datée du 10 mars 2023, avec le prospectus simplifié daté du 27 mai 2022, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

EN DATE du 10 mars 2023

**Au nom de Gestion MD limitée, placeur principal du Fonds**

« *Pamela Allen* »

---

Pamela Allen  
Cheffe de la direction  
Gestion MD limitée